

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 02 MARS 2023
N° 2023008**

L'an deux mille vingt et trois, le deux mars, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Date de la 1 ^{ère} convocation :	16/02/2023
Membres en exercice :	32
Présents :	22
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

**Objet :2023008 Subvention 2023 :
prise en charge partielle de la
prime de fin d'année du personnel
du Comité des âges**

Titulaires présents : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine «Hérin », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah « Quérénaing » arrivée à 18h13, POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger » arrivés à 18h13, BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : LOUVION Marie Renée « Petite Forêt »

Titulaire absents – excusés : PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », RAMEZ Damien et DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MANGENOT Cédric « Quérénaing »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde « Thiant »

Madame la Présidente PROPOSE de verser une subvention au Budget annexe « CIG » d'un montant de **108 118.43 €** pour la prise en charge partielle de la prime de fin d'année 2023 du personnel du Comité deS AGES du Pays Trithois.

Le comité syndical

Vu l'exposé de Madame la présidente,

Et après en avoir délibéré

DÉCIDE à l'unanimité d'accorder le versement d'une subvention de **108 118.43€ « cent huit mille cent dix-huit euros quarante-trois »** au budget annexe « CIG » pour la prise en charge partielle de la prime de fin d'année 2023 de son personnel.

DIT que la dépense est prévue à l'article 65737 « subvention aux autres établissements publics locaux » du budget principal 2023 du Comité deS AGES du Pays Trithois.

Ainsi fait et délibéré

Pour extrait conforme

Signé

A blue ink signature is written over a circular stamp. The stamp contains the text 'Comité deS AGES du Pays Trithois' and a small logo. The signature is a cursive script.

Délibération télétransmise

En sous-préfecture de Valenciennes